



CLUB des RETRAITES SPORTIFS AUSCITAINS
SPORTS SENIORS SANTE - Saison 2020 - 2021
(La santé, le bien être, la forme et le plaisir ensemble)

Auch, le 30 Juillet 2020

Chère adhérente, cher adhérent,

2020, année particulière !!! Nouveau site internet, nouvelles habitudes ...

Nous continuons à privilégier la communication informatique (site www.crsa32.com & messagerie crsa32@orange.fr) & vous proposons aussi de l'aide pour maîtriser cet outil, en cas de besoin. Vous pouvez dès maintenant adhérer en ligne, avec un paiement par carte bleue sécurisé (testé par une partie des bénévoles).

Vous trouverez ci-joint le dossier d'adhésion, avec les activités habituelles, sans grand changement. Nous suivrons les recommandations de la FFRS, mais aussi des propriétaires des salles que nous utiliserons & ne manquerons pas de vous en informer.

Le CRSA sera présent pour la 33^{ème} année à la foire du sport et de la culture les 05 & 06 septembre 2020 sur le site d'Endoumingue.. Attention aux restrictions qui seront imposées aux participants.

Nos priorités sont toujours la santé par le sport (sans compétition), la convivialité, l'esprit club, la dynamique de vos loisirs. Les coordinateurs, les animateurs (compétents & à votre écoute), les bénévoles & les élus s'efforcent de conserver la qualité des activités sportives ou culturelles.

Une licence unique toujours à 75,00 € pour plus de 30 activités !!! Ce qui est possible grâce à toute l'équipe des bénévoles du CRSA qui vous attend pour bouger ensemble.

Rappel : seuls les adhérents titulaires de leur licence à jour pourront participer aux activités après le 30 Septembre.

*Comptant sur votre compréhension,
Amitiés sportives et chaleureuses.*

La Présidente
Béatrice BOURG

IMPORTANT : Il est obligatoire d'avoir avec soi la carte licence FFRS 2020/21 du CRSA et de la présenter aux Animateurs. (Assurance de l'adhérent) dès le 1^{er} Octobre.

- Pour tout renseignement, **consultez le site «www.crsa32.com »** (où vous trouverez toutes les informations & programmes), vos animateurs ou la messagerie « crsa32@orange.fr »

ACTIVITES	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
200 – GYMNASTIQUE de MAINTIEN en FORME		13 H 30 à 14 H 30 14 H 30 à 15 H 30 15 H 30 à 16 H 30 Salle Poly val. GARROS			15 H 30 à 16 H 30 Salle Poly val. GARROS
201 – GYMNASTIQUE DOUCE		14 H 00 à 15 H 15 Salle ARAGO	10 H 30 à 12 H 00 Salle ARAGO		
202 – GYMNASTIQUE PILATE		09 H 00 à 09 H 55 10 H 05 à 11 H 00 Salle Voltaire Rue Flora TRISTAN			10 H 45 à 12 H 00 Salle Voltaire Rue Flora TRISTAN
203 – GYMNASTIQUE TONIQUE				17 H 00 – 18 H 30 Salle VOLTAIRE rue Flora TRISTAN	
207 – REMISE en FORME DOUCE (SMS)		11 H 15 à 12 H 15 Salle Voltaire Rue Flora Tristan			
210 – AQUAGYM	15 H 45 à 16 H 45 Piscine d'Auch	15 H 45 à 16 H 45 Piscine d'Auch		15 H 45 à 16 H 45 Piscine d'Auch	
220 – DANSES DE LOISIRS	09 H 00 à 10 H 30 Salle C.A.F. Rue Montaigne			09 H 15 à 10 H 45 Salle poly val. GARROS	
221 – DANSES LUDIQUES					09 H 15 à 10 H 45 Salle Poly val. GARROS
222 – COUNTRY DEBUTANTS		17 H 00 à 18 H 15 Salle principale Rue Montaigne			
223 – COUNTRY CONFIRMES (1 ^{er} , 2 ^{ème} et 4 ^{ème} mardis du mois)	10 H 30 à 11 h 30 Salle C.A.F. Rue Montaigne				
224 - TAI-CHI				10 H 45 à 12 H 00 Salle poly val. GARROS	
230 – TIR A L'ARC (Initiations les mercredis)		20 H 30 à 22 H 30 Salle des Fêtes DURAN	08 H 30 à 11 H 30 Salle des Fêtes DURAN		
240 – CHANTS CHORALE	16 H 30 à 18 H 15 Salle C.A.F. Rue Montaigne				
242 – THEATRE	14 H 15 à 16 H 30 Salle C.A.F. Rue Montaigne				
243 – INFORMATIQUE					14 H 00 à 16 H 30 Salle Michel Combes
245 – DE FIL EN AIGUILLES		14 H 30 à 17 H 00 Salle Puechberty			
246 – BRICOLAGE – MENUISERIE	09 H 00 à 12 H 00 La Pissette – Duran				
247 – PEINTURE				13 H 45 à 16 H 30 Salle Puechberty Tous les 15 Jours	
250 – TENNIS DE TABLE (Initiations les vendredis)		09 H 30 à 11 H 30 Salle des Fêtes DURAN			09 H 30 à 11 H 30 Salle des Fêtes DURAN
260 – CONVIVIALITE – JEUX			14 H 30 à 17 H 30 Salle Puechberty		
261 – LOISIRS-CINEMA	Ciné 32 14 H 00				

ACTIVITES OPTIONNELLES AU CRSA (Participation supplémentaire)

410 – YOGA Lundi } 411 – YOGA Mardi matin 1 } activité 413 – YOGA Mardi après-midi } optionnelle 414 – YOGA Jeudi } 412 – YOGA Vendredi }	14 H 00 à 15 H 00 2 Rue Louise Michel Z.I. Hippodrome	10 H 15 à 11 H 15 14 H 30 à 15 H 30 2 Rue Louise Michel Z.I. Hippodrome		10 H 15 à 11 H 15 2 Rue Louise Michel Z.I. Hippodrome	10 H 15 à 11 H 15 2 Rue Louise Michel Z.I. Hippodrome
---	---	--	--	---	---

Coût annuel du yoga 150 € : soit 3 chèques de 50.00 € pour 31 cours, libellés à l'ordre du CRSA & remis avec le dossier d'adhésion.

430 - BIODANSE (activité optionnelle) Coût trimestriel : 75,00 €	14 H 00 – 15 H 45 Rue Louise Michel Z.I. Hippodrome				
440 – INFORMATIQUE (activité optionnelle) (chèque annuel de 20 € à part de l'inscription, à l'ordre du CRSA)					9 H 00 à 10 H 30 déb. 10 H 30 à 12 H 00 perf. AG2i Quai des Marronniers
441 – ATELIER CUISINE (sur inscription)			3 ^{ème} du mois Loubersan		

ACTIVITES de PLEINE NATURE

(Vice-président responsable : Jean FURCATTE)

ACTIVITES	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
<p>IMPORTANT : Il est obligatoire d'avoir avec soi la carte licence FFRS 2020/2021 du CRSA et de la présenter aux Animateurs. (Assurance de l'adhérent) dès le 1^{er} Octobre.</p> <p>- Pour tout renseignement, consultez le site «www.crsa32.com » (ou vous trouverez toutes les informations & programmes), vos animateurs ou la messagerie «crsa32@orange.fr »</p>					
RANDONNEES PEDESTRES EN PLAINE 300 - Promenades modérée de 2.5 à 3.5 kms... (suspendu) 301 - Marches de 6 à 7 et de 10 à 12 kms..... 302 - Marches à la journée avec pique-nique... Voir infos sur le site suspendu				RDV à 13 H 45 Parking du Mouzon	
510 et 511 - Séjour les chemins de Saint-Jacques : La « Magie » des chemins de Saint-Jacques continue. Des rencontres, des expériences, des échanges, un esprit, de la convivialité et de la cohésion ! Des gîtes différents.... Voir site pour programme					
RANDONNEES PEDESTRES EN MONTAGNE 310 - Niveau 1 , le premier jeudi de chaque mois 311 - Niveau 2 , le troisième jeudi du mois				RDV à 06 H 30 Parking du Mouzon 06 H 45 à 19 H 00	
Les sorties N1 sont plus difficiles que celles N2					
500 - Séjour nordique « Raquette à neige »: Sur 2 jours, une nuit. Hébergement en gîte, pour un groupe de 45 à 50 adhérents, les 11 & 12 Mars 2021 Transport en autocar. Coût entre 100.00 & 120.00€. Deux niveaux de pratique de raquettes à neige. La montagne et son air pur à la portée de Tous. La convivialité avec une équipe montagne soudée, compétente et au grand charisme que nous connaissons. Les conjoints sont les bienvenus (Adhésion et certificat médical).					
501 - Séjour montagne : du 14 au 19 Juin 2021 à Carry le Rouet. Déplacements en covoiturage. Coût 380 €. Le plaisir des grands espaces apprivoisés par des animateurs spécialisés et expérimentés.					
315 – SKI ALPIN (pour skieurs confirmés)	2^{eme} & 4^{eme} jeudi de chaque mois - Programmation en fonction de la Météo & enneigement : voir site				
330 - CYCLOTOURISME VELO DE ROUTE 1 Circuits de 45 à 70 km Avec horaires automne et Printemps	RDV à 12 H 45 Parking du Mouzon 13 H 00 à 16 H 00 RDV à 08 H 45 09 H 00 à 12 H 00				
331 - CYCLOTOURISME VELO DE ROUTE 2 Circuits de 30 à 45 km Avec horaires automne et printemps	RDV à 12 H 45 Parking du Mouzon 13 H 00 à 16 H 00 RDV à 08H45 09 H 00 à 12 H 00				
332 –VELO à ASSISTANCE ELECTRIQUE - VAE Circuits de 45 à 70 km Avec horaires automne et Printemps	RDV à 12 H 45 Parking du Mouzon 13 H 00 à 16 H 00 RDV à 08H45 09 H 00 à 12 H 00				
502 - Séjour cv clotourisme* : 6 jours 5 nuits dans une ambiance vélo de route et tourisme découverte. Niveau 1 et 2. * du 07 au 12 Juin 2021 à Cap-Ferret. Pour les accompagnants : Tourisme et Randonnées pédestres. Coût en pension complète avec boissons, hors covoiturage 350€					
320 - MARCHE NORDIQUE		RDV Parking Hippodrome 8 H 45 à 10 H 30			RDV Parking Hippodrome 8 H 45 à 10 H 30
503 - Séjour marche nordique* : du 17 au 21 Mai 2021 : 5 jours et 4 nuits, coût: 330,00 € : à Cap-Ferret. Coût en pension complète avec boissons, hors covoiturage.					
340 – PETANQUE				9 H à 12 H Boulodrome Lloret Auch (couvert)	14 H. à 17 H. Terrain Pétanque Duran
370 - JEUX d'ADRESSE				14 H à 16 H 00 Boulodrome Roquelaure	
350 – SWIN-GOLF		9 H à 11 H 30 Route de Duran			09 H 00 à 11 H 30 Route de Duran
ACTIVITES OPTIONNELLES AU CRSA (Participation supplémentaire)					
420 - TENNIS (Activité optionnelle, soit : 50 € à l'ordre du CRSA ou 80 € à l'ordre du TCA, selon formule)	14 H à 16 H TCA				



CLUB des RETRAITES SPORTIFS AUSCITAINS

Fiche d'Adhésion 2020 - 2021

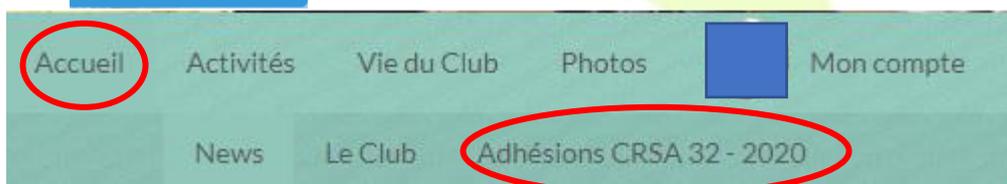
Pour une adhésion par Internet www.crsa32.com
et un paiement par carte bancaire.

Pour un renouvellement de votre adhésion pour la saison 2020/2021, identifiez-vous sur notre site Internet www.crsa32.com.

- **Etape 1** : Cliquez sur le bouton **SE CONNECTER** saisir votre email et votre mot de passe. Allez directement à l'étape 3, ou ...
- **Etape 2** : S'il s'agit de votre première connexion sur ce site, vous devez au préalable choisir un mot de passe. Pour cela vous devez repartir d'un email que vous avez reçu début Juillet (ou rappel le 19 Août), et vous demandant de configurer votre compte (voir ci-dessous), et cliquer sur le lien.



- **Etape 3** : Dès que votre mot de passe est configuré, soit cliquez directement sur le bouton **"J'ADHÈRE AU CRSA"** , soit passez par **Accueil** et **Adhésion CRSA32 2020**



- **Etape 4** : Vous pouvez choisir votre adhésion, et éventuellement une option, continuez la navigation guidée, remplissez votre fiche profil, avec votre identification, les activités auxquelles vous souhaitez participer, déposez votre certificat médical ou l'attestation relative au questionnaire santé et réalisez le paiement par carte. Ci-dessous la grille d'adhésion

Formules	Montant
Prestation	
Adhésion membre actif avec IDC de base	75,00 €
Assurance option I.A. sport	5,22 €
42-Tennis	50,00 €
44-Informatique - Vendredi 1h30	20,00 €

Vous recevrez automatiquement sur votre adresse email, une attestation de paiement pour prise en charge éventuelle par votre mutuelle



CLUB des RETRAITES SPORTIFS AUSCITAINS

Fiche d'Adhésion 2020 - 2021

Adhésion par bordereau à nous retourner et paiement par chèque bancaire

Numéro d'ordre d'inscription : (réservé au bureau)

Empty box for registration order number

Pour un renouvellement d'adhésion, indiquez votre NUMERO LICENCE FFRS : (La licence est à conserver en permanence sur soi lors des activités)

Civilité : Mme / Mr (rayer la mention inutile)

Nom : Prénom :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Adresse :

Téléphones : Mobile : Fixe :

E-Mail : (merci d'écrire LISIBLEMENT)

Personne à prévenir en cas d'incident : Nom

Prénom Tél.

Si vous êtes licencié(e) dans un Club FFRS du CODERS 32 (1)

Table with 4 columns: Cocher, Club, Cocher, Club. Lists various clubs like CFRS FLEURANCE, CIAS DU GRAND AUCH, etc.

Cocher

Certificat médical de non contre-indication ou questionnaire médical

Circle

RAPPEL PRIX COTISATION - OPTIONS des ASSURANCES.

Adhérents, Membres actifs avec assurance comprise dans la licence FFRS, cotisation Club : 75 €

Circle

Adhérents Clubs FFRS du CODERS 32 (1) : 43,00 € (adhésion par bordereau uniquement)

Circle

Accompagnants séjours : 43€

Circle

Je confirme avoir pris connaissance des RGPD (lire annexe 1)

Circle

Ainsi que de l'assurance supplémentaire qui m'est proposée (remplir & joindre papillon)

Circle

Assurance option supplémentaire I. A. Plus : 5,22 €

Circle

Signature (Obligatoire) :

Attestation de paiement pour prise en charge éventuelle par votre mutuelle : (Cocher)

Circle

IMPORTANT : Merci de joindre une enveloppe timbrée

Libellée à vos nom & adresse (pour envoi de la licence)

Circle



Dossier d'Adhésion

Club des Retraités Sportifs Auscitains
Maison du sport – 36 rue des Canaris – 32000 AUCH
06 95 83 05 25 – crsa32@orange.fr – www.crsa32.com

Annexe 1

Chère Adhérente, Cher Adhérent,

Vous recevez régulièrement des informations de la part de notre Association.
Dans ce cadre nous avons enregistré vos coordonnées.

L'entrée en vigueur du 23 mai 2018 du Règlement Général sur la Protection des Données Personnelles (RGPD), nous conduit à préciser nos objectifs et notre pratique dans ce domaine.

Objectif :

Dans le cadre de notre activité, nous sommes amenés à collecter certaines données à caractère personnel des destinataires de nos envois. Ces données sont nécessaires à notre activité de suivi et de gestion

Conservation :

Ces données ne sont en aucun cas transférées ou cédées à d'autres entités.
Elles sont essentiellement constituées de vos nom et prénom, date de naissance, de votre adresse courriel et de vos coordonnées téléphoniques et postales. Ces informations sont conservées selon leur nature en fonction de leur durée légale de prescription.

Il est précisé que toutes les informations sur les personnes privées disponibles sur Internet et les réseaux sociaux ne sont pas considérées comme des données privées.

Stockage des données :

Vos données personnelles sont stockées dans un espace sécurisé par une gestion rigoureuse des codes d'accès.

Accès à vos données :

Nous vous rappelons que vous avez accès à tout moment aux données à caractère personnel vous concernant avec un droit à modification ou à effacement.



RENOUVELLEMENT DE LICENCE

QUESTIONNAIRE DE SANTÉ « QS-SPORT »

Ce questionnaire de santé **À CONSERVER PAR LE LICENCIÉ** permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical pour renouveler votre licence sportive.

Selon les dispositions législatives et réglementaires en vigueur (arrêté du 20 avril 2017, article 2 // Annexe II-22 - Art. A. 231-1 Code du sport).

Saison

RÉPONDEZ AUX QUESTIONS SUIVANTES PAR OUI OU PAR NON.	OUI	NON
DURANT LES DOUZE DERNIERS MOIS		
1. Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexplicée ?		
2. Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?		
3. Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?		
4. Avez-vous eu une perte de connaissance ?		
5. Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?		
6. Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?		
À CE JOUR		
7. Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc.) survenu durant les 12 derniers mois ?		
8. Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?		
9. Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?		

*** NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.**

Si vous avez répondu **NON** à toutes les questions :

Pas de certificat médical à fournir.

Simplement attestez, selon les modalités prévues par la fédération, avoir répondu NON à toutes les questions lors de la demande de renouvellement de la licence. (*Attestation ci-dessous à remplir.*)

Si vous avez répondu **OUI** à une ou plusieurs questions :

Certificat médical à fournir.

Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné. »



ATTESTATION

Relative au questionnaire de santé exigé pour le renouvellement d'une licence sportive

À REMETTRE À VOTRE CLUB

Je soussigné(e), nom, prénom, sollicitant le renouvellement de ma licence sportive auprès de la Fédération Française de la Retraite Sportive pour la saison, numéro : **atteste avoir répondu négativement**, à l'ensemble des 9 questions figurant sur le questionnaire de santé « QS – SPORT » qui m'a été transmis par la FFRS, conformément à l'article 2 de l'arrêté du 20 avril 2017 « relatif au questionnaire de santé exigé pour le renouvellement d'une licence sportive » ainsi qu'au Code du sport et notamment ses articles L 231-2 à L 231-2-3 et D 231-1-1 à D 231-1-5.

Je suis informé(e) que les réponses formulées relèvent de ma seule responsabilité.

Fait le,

Signature :

à

Bulletin adhésion assurance dommages corporels et assistance rapatriement

à l'attention des licenciés de la FFRS

Saison sportive 2020/2021

La Fédération française de la retraite sportive attire l'attention de ses licenciés sur l'intérêt que présente la souscription d'un contrat d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels auxquels la pratique sportive peut les exposer.

Les dommages corporels dont vous pouvez être victime à l'occasion des activités mises en place par la FFRS et ses structures affiliées sont pris en charge dans le cadre du contrat souscrit par la Fédération auprès de la Mutuelle Saint-Christophe par l'intermédiaire de Gras Savoye n° 10626458804. Vous bénéficiez également de garanties d'assistance, et notamment du rapatriement médical, dans le cadre du contrat souscrit par la Fédération auprès d'AXA Assistance par l'intermédiaire de Gras Savoye.

Garantie indemnisation des dommages corporels¹

Votre couverture intègre l'assurance indemnisation des dommages corporels de base facultative².

Champ d'application

- La pratique hors compétition des activités sportives réalisées sous l'égide de la Fédération et de ses structures affiliées,
- les stages, réunions, colloques et les activités promotionnelles organisés par la Fédération et ses structures affiliées,
- la pratique sportive personnelle hors compétition,
- les sorties et séjours à caractère sportif et/ou culturel et touristique organisés par la Fédération et ses structures affiliées.

Option MSC I.A. PLUS

Si vous le souhaitez, vous pouvez souscrire une option complémentaire, **option MSC I.A. PLUS**, qui se substituera à la garantie de base de la licence et vous permettra de bénéficier de capitaux plus élevés et de prestations supplémentaires. Si l'option complémentaire **option MSC I.A. PLUS** offre des niveaux de garanties supérieurs aux garanties de base, elle ne permet pas, dans tous les cas, d'obtenir réparation intégrale du préjudice. Le licencié est invité à se rapprocher de son conseil en assurance qui pourra lui proposer des garanties adaptées à sa situation personnelle.

Option Effets Personnels

Si vous le souhaitez, vous pouvez souscrire l'option complémentaire, **option Effets Personnels**, qui complètera la garantie de base ou MSC I.A. PLUS de la licence et qui garantira, en cas d'accident corporel, les dommages matériels subis par les biens et effets personnels nécessaires au besoin de l'activité assurée.

Garantie assistance rapatriement / Frais de secours

Prise en charge du rapatriement des blessés et malades graves en frais réels, les frais médicaux et d'hospitalisation engagés sur place à concurrence de 80 000 € aux USA, Canada et Japon, 30 000 € en Europe, pays méditerranéens et reste du monde.

Tout licencié, ainsi que toute personne participant aux activités organisées par la FFRS ou les structures qui lui sont affiliées bénéficie d'une garantie d'assistance mise en œuvre par AXA Assistance.

Prise en charge des frais de recherche et de sauvetage à hauteur de 7 500 €

Territorialité

Les garanties s'exercent pour les dommages survenus en France y compris les DROM (Départements et Régions d'Outre-Mer) et PTOM (Pays et Territoires d'Outre-Mer), dans les autres pays de l'Union Economique Européenne, dans les principautés d'Andorre et de Monaco, en Suisse, Norvège et Islande.

Toutefois, les garanties sont étendues aux dommages survenus dans le monde entier à l'occasion de voyages, sorties ou manifestations organisées par la FFRS, ses comités et ses clubs affiliés, d'une durée inférieure à 3 mois.

1 - Le contenu des garanties figure au verso du présent document

2 - Cette garantie est facultative et le licencié peut y renoncer (voir encadré au verso du présent document).

BORDEREAU À REMETTRE AU RESPONSABLE DU CLUB

Pour la saison sportive 2020/2021, que vous souscriviez ou non la garantie **option MSC I.A. PLUS** et/ou la garantie **option Effets Personnels**, vous devez remettre le bordereau détachable complété à votre responsable de club lors de la prise de la licence fédérale.

Option MSC I.A. PLUS : cotisation de 5,22 €

Option Effets Personnels : cotisation de 27 €

Les garanties optionnelles seront acquises à compter de la date de souscription jusqu'à la fin de la validité de votre licence.

Garanties indemnisation des dommages corporels

Décès	Garanties de base, plafonds et franchises	Option MSC I.A. PLUS, plafonds et franchises
Adultes	5 000 €	40 000 €
Mineur	5 000 €	15 000 €
Incapacité permanente totale ou partielle		
De 1 % à 9 %	7 000 € x taux	14 000 € x taux
De 10 % à 19 %	8 000 € x taux	40 000 € x taux
De 20 % à 34 %	15 000 € x taux	60 000 € x taux
De 35 % à 49 %	18 000 € x taux	80 000 € x taux
De 50 % à 65 %	30 000 € x taux	120 000 € x taux
De 65 % à 100 %	60 000 € x taux	150 000 € x taux
	Franchise relative de 6 %	Franchise relative de 6 %
Indemnité suite coma		
Indemnité suite coma	1 % du capital décès par semaine, limité à 50 semaines plafonné au capital décès Franchise de 14 jours	2 % du capital décès par semaine, limité à 50 semaines plafonné au capital décès Franchise de 14 jours
Incapacité temporaire 365 jours maximum	10 € par jour Franchise de 7 jours d'incapacité temporaire (sauf pour les bénévoles et les préposés non-salariés)	20 € par jour Franchise de 7 jours d'incapacité temporaire (sauf pour les bénévoles et les préposés non-salariés)
Traitement médical Dont forfait hospitalier pour séjours > 4 jours	5 000 € Franchise de 4 jours d'hospitalisation (sauf pour les bénévoles et les préposés non-salariés)	10 000 € Franchise de 4 jours d'hospitalisation (sauf pour les bénévoles et les préposés non-salariés)
Frais médicaux Prescrits mais non remboursés par la sécurité sociale	100 €	200 €
Frais d'ostéopathie Frais d'ostéopathie	100 €/an	150 €/an
Chambre particulière en cas d'hospitalisation supérieure à 3 jours 30 jours maximum	15 € par jour Franchise relative de 3 jours	30 € par jour Franchise relative de 3 jours
Soins et frais de prothèse Auditifs Dentaires (par dent) Orthopédiques Traitement d'orthodontie rendu nécessaire par l'accident	400 €	800 €
Frais d'optique Frais d'optique	150 €/an	250 €/an
Frais de transport Frais de transport	450 €	750 €
Frais de reconversion professionnelle Frais de reconversion professionnelle	1 200 €	1 600 €
Aide à domicile En cas d'hospitalisation de plus de 24h ou immobilisation à domicile de plus de 5 jours	500 € maximum (dans la limite de 3 semaines consécutives)	1 000 € maximum (dans la limite de 3 semaines consécutives)

Les prestations indemnités contractuelles sont acquises uniquement durant l'activité du bénévole pour l'association.

Renonciation à l'assurance

Le coût de l'assurance indemnisation des dommages corporels de base de la licence est de 1,08 €. Conformément à la loi, cette garantie est facultative et le licencié peut refuser d'y souscrire. En cas de renonciation à l'assurance, le licencié ne bénéficiera d'AUCUNE indemnité au titre des dommages corporels dont il pourrait être victime à l'occasion des activités mises en place par la FFRS et ses clubs affiliés.

Document non contractuel - Les notices de la Mutuelle Saint-Christophe n° 10626458804 et d'AXA Assistance sont disponibles sur simple demande auprès de la FFRS ou sur le site www.federtraite sportive.fr - Connectez-vous à votre Espace Privé (accessible avec les codes de connexion sur la licence) - Rubrique Assurances

Bordereau à remettre au responsable du club

Je soussigné(e) (nom, prénom) _____

Date de naissance ____ / ____ / ____

Adresse _____

atteste avoir pris connaissance des conditions et des garanties d'assurance et d'assistance ainsi que de la possibilité de souscrire une garantie complémentaire **option MSC I.A. PLUS** et une garantie complémentaire **option Effets Personnels**.

Option MSC I.A. PLUS

- Je souhaite souscrire la garantie **option MSC I.A. PLUS** qui se substituera, en cas d'accident corporel, à la garantie de base de la licence.
J'intègre la cotisation complémentaire de 5,22 € pour la saison sportive 2020/2021 au règlement de ma licence.
- Je ne souhaite pas souscrire la garantie **option MSC I.A. PLUS**.

Option Effets Personnels

- Je souhaite souscrire la garantie **option Effets Personnels**.
J'intègre la cotisation complémentaire de 27 € pour la saison sportive 2020/2021 au règlement de ma licence.
- Je ne souhaite pas souscrire la garantie **option Effets Personnels**.

Fait à _____

Le ____ / ____ / ____

Signature _____